

Trophées de l'entreprise

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Les trophées récompensent les entreprises qui ont conçu et développé une innovation ou une démarche remarquable. Les entreprises peuvent candidater dans 5 catégories :

- Trophée Créatif : projet dans le domaine des métiers d'art, du haut de gamme et du luxe, de la maroquinerie, de la chaussure, de la bijouterie, du textile à haute technicité, de l'image animée... Et / ou projet inspirant impliquant des talents et des engagements particuliers,
- Trophée Productif : projet d'innovation sur les procédés et produits à haut potentiel de développement, production reconnue dans le cadre de la démarche Territoire d'industrie, production dans les domaines de l'électronique de pointe ou de la mécanique... Services à l'industrie liés à la recherche - développement,
- Trophée Connecté : projet lié au numérique, avec application directe (B to C), ou offre de solutions de digitalisation et d'innovation technologique dans l'industrie (B to B),
- Trophée Durable et engagé : projet de transition écologique et durable, innovation pour la transition des entreprises et/ou des citoyens-consommateurs, projet ou réalisation dans les secteurs agricole ou agroalimentaire, action collective de type écologie industrielle territoriale...,
- Trophée Clubs et réseaux d'entreprises : projet soumis par les clubs et réseaux d'entreprises du territoire.

— Candidats

Peuvent candidater toutes les entreprises de l'Agglomération Valence Romans, de toute taille et tout secteur d'activité. Une même entreprise peut déposer plusieurs dossiers (un dossier par innovation). Les actions présentées doivent avoir moins d'un an.

— Dotations

L'Agglo et ses partenaires offrent des dotations aux lauréats des pour les accompagner dans leur développement et contribuer à leur notoriété :

- un film présentant le projet laissé libre de droit au lauréat,
- un accompagnement adapté aux besoins de l'entreprise et du projet : conseil en communication, marketing, stratégie digitale,
- une médiatisation et des reportages sur les lauréats par l'Écho Drôme Ardèche,
- une année d'adhésion au club d'entreprise présent sur le périmètre d'intervention de l'entreprise : CEV, ERB, Club Rovaltain,
- un atelier technique pour une personne parmi la programmation annuelle du service performance (thématique : numérique & cybersécurité, innovation, international, commercial) et une réduction de 50 % sur 1 journée de formation (parmi les thématiques RH, RSE, numérique, innovation managériale) dispensée par son centre de formation continue offerts par la CCI,
- une année d'adhésion offerte par Rhodanim,
- des accompagnements et conseils stratégiques sur différentes thématiques proposés par la Chambre de métiers et de l'artisanat, Rhône Vallée Angels, Initiactive, Réseau Entreprendre Drôme Ardèche et Auvergne Rhône Alpes entreprises,
- un trophée imaginé et réalisé par des entreprises locales.

Déposer son dossier

- <https://www.valenceromansagglo.fr//fr/entreprises-et-economie/actualites-et-infos-pratiques/les-actualites-eco/trophees-entreprise-2024.html#gains>